

Sujet : LE GAZ DE SCHISTE

A travers la synthèse de documents, le candidat doit mettre au jour les controverses soulevées par l'exploitation du gaz de schiste et expliciter ainsi le positionnement français traité de façon plus spécifique dans le présent dossier.

Plan possible

I. L'EXPLOITATION DU GAZ DE SCHISTE : SUJET DE CONTROVERSES

A. Comment est exploité le gaz de schiste ? (docs. 1, 2, 4 et 6)

Caractéristiques du gaz de schiste (doc. 4) ; la fracturation hydraulique (docs. 1 et 4) ; pays producteurs ; ressources en gaz de schiste (doc. 4) ; des bénéfices tentants : emploi, indépendance énergétique, commerce extérieur... (docs. 1, 2, 4 et 6)

B. Des risques multiples qui font l'objet d'âpres discussions (docs. 1, 3, 5, 6 et 11)

Les risques : - sur le plan environnemental : quantité d'eau utilisée, pollution de l'air, additifs chimiques, contamination des eaux, réchauffement climatique, modification du territoire, substances toxiques et radioactives (docs. 1, 3, 5 et 11) - sur le plan de la santé : cancers... (docs. 1, 4 et 11) ; Controverses : discussions autour de l'émanation de méthane, de l'utilisation des produits chimiques, de la pollution (charbon versus gaz de schiste) ; minimisation des risques : exemple du rapport parlementaire français... (docs. 1, 5, 6 et 11)

II. MALGRE L'OPPOSITION ACTUELLE DE L'ETAT FRANCAIS, UN DEBAT TOUJOURS OUVERT

A. Parmi les opposants à l'exploitation du gaz de schiste, la position française (docs. 2, 5, 9 et 11)

Mobilisation contre l'exploitation du gaz de schiste - Journée mondiale contre le gaz de schiste (doc. 5) ; Position française : cadre légal français (loi du 13 juillet 2011) ; rejet de la QPC (docs. 9 et 11) ; rapport de l'Opecst non suivi et remis en question (doc. 11)

B. Débats en cours et à venir (docs. 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11)

Intérêts français en questions : entre promesses et désenchantements possibles (docs. 2, 4, 6 et 11) ; Stratégie française : prudence et attentisme en vue de bénéficier des progrès en matière d'extraction ? (docs. 7, 8 et 9) ; Avis du Conseil Constitutionnel : possible réouverture du débat ? (doc. 9) ; Paradoxe français dans la filière du gaz de schiste (doc. 10) ; Progrès attendus ; techniques alternatives à la fracturation hydraulique (docs. 1, 8, 10 et 11) ; Inflexion de l'opinion publique française ? (docs. 5 et 8)